

Modifications aux municipalités du Québec

Septembre 2024

Le présent bulletin mensuel recense l'ensemble des modifications apportées aux municipalités et aux divisions territoriales du Québec contenues dans le système du code géographique. Ce système rassemble une multitude de découpages territoriaux portant chacun un code géographique unique, ce qui permet de compiler de l'information statistique pour un niveau géographique donné et de diviser ou d'agréger cette information selon différents niveaux géographiques inférieurs ou supérieurs à celui-ci. L'information comprise dans le système est accessible sur le site Web du Répertoire des divisions territoriales.

Les modifications apportées aux territoires peuvent être :

- une constitution (création d'un territoire à partir de parties de territoires existantes) ;
- une érection (fusion de deux territoires ou plus) ;
- un démembrement (division du territoire existant en deux ou en plusieurs composants) ;
- une annexion totale ou partielle (transfert complet ou fragmentaire d'un territoire vers un autre territoire) ;
- un changement de nom.

Pour les municipalités, s'ajoutent les modifications suivantes :

- un changement de statut ;
- un changement d'appartenance à une municipalité régionale de comté.

Le bulletin du mois de septembre 2024 comporte une modification aux municipalités ainsi qu'une modification aux municipalités régionales de comté.

Statuts municipaux

Municipalités locales

C	Cité ¹
CT	Municipalité de canton
CU	Municipalité de cantons unis
GR	Gouvernement régional
M	Municipalité
P	Municipalité de paroisse
V	Ville
VC	Municipalité de village cri
VK	Municipalité de village naskapi
VL	Municipalité de village
VN	Municipalité de village nordique

Territoires autochtones

EI	Établissement amérindien
R	Réserve indienne
TC	Terres réservées aux Cris
TI	Terres de la catégorie I pour les Inuits
TK	Terres réservées aux Naskapis

Territoires non organisés

G	Territoire non organisé géographique (non officiel)
NO	Territoire non organisé

Types de modifications aux municipalités

0	Démembrement d'un territoire	6	Constitution en municipalité
1	Changement de nom	7	Érection à partir d'un regroupement de municipalités
2	Changement de statut municipal	8	Annexion partielle
3	Changement de nom et de statut municipal	9	Changement d'appartenance à une municipalité régionale de comté
5	Annexion totale		

Abréviations

GOQ	Gazette officielle du Québec
L.Q.	Lois du Québec

Sources des cartes réalisées par l'Institut de la statistique du Québec

Découpage administratif (municipalités) de septembre 2024 : Ministère des Ressources naturelles et des Forêts, Système sur les découpages administratifs (modifié par l'Institut).

Hydrographie : Ministère des Ressources naturelles et des Forêts, Géobase du réseau hydrographique du Québec (GRHQ).

Projection cartographique : Albers conique équivalente pour le Québec.

Remarque : Les limites cartographiques sont présentées à titre indicatif uniquement.

1. Statut municipal historique (n'est plus utilisé pour le découpage actuel du territoire).

Modifications aux municipalités

Tableau 1

Modifications aux municipalités du Québec, septembre 2024

Situation antérieure	Modification		Nouvelle situation	Source
Nom, statut municipal (code géographique)	Date	Type	Nom, statut municipal (code géographique)	
Lac-des-Aigles, M (13060)	2024-07-31	7 ¹	Lac-des-Aigles, V (13062)	GOQ, partie 2, n ^o 31 de 2024, p. 5303
Saint-Guy, M (11020)				

1. Cette modification aurait dû paraître dans le bulletin de juillet 2024.

Modifications aux divisions territoriales

Municipalité régionale de comté (MRC)

► Modification aux découpages des MRC de Témiscouata et des Basques

Les municipalités de Lac-des-Aigles (13060) et de Saint-Guy (11020), situées dans deux MRC distinctes, ont fusionné le 31 juillet 2024. À la suite de cette fusion de territoires, la ville de Lac-des-Aigles (13062) est constituée et est rattachée à la MRC de Témiscouata (13).

Tableau 1

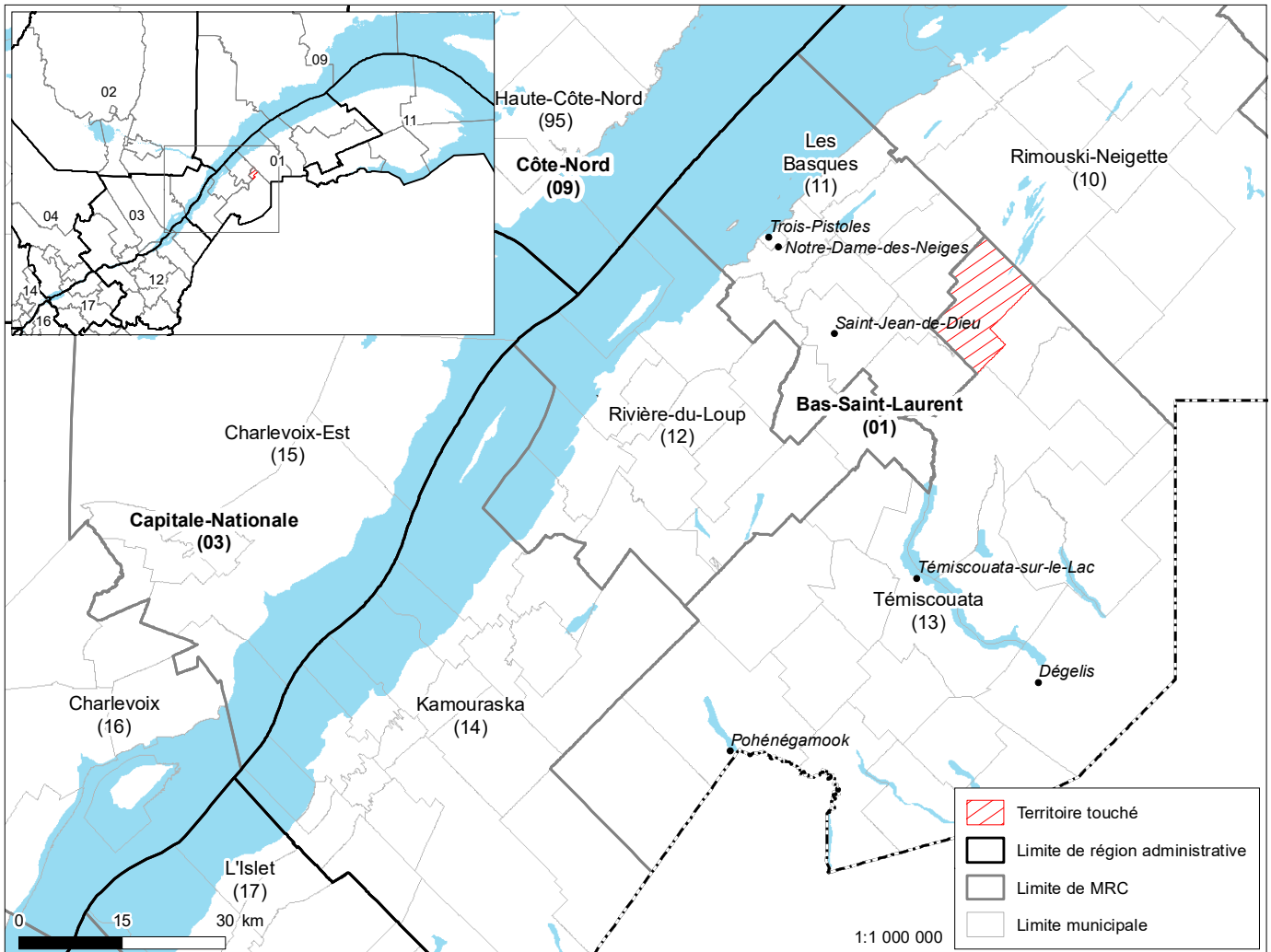
Conséquences de la modification apportée aux MRC de Témiscouata et des Basques sur les populations estimées et les superficies terrestres

Code de MRC	Nom de MRC	Population estimée (juillet 2023)			Superficie terrestre (en km ²)		
		Avant modification	Après modification	Différence	Avant modification	Après modification	Différence
11	Les Basques	9 042	8 967	- 75	1 115,26	976	- 139,26
13	Témiscouata	19 714	19 789	+ 75	3 898,54	4 037,8	+ 139,26

Annexe cartographique – Modifications aux divisions territoriales

Carte 1

Nouvelle situation des MRC de Témiscouata et des Basques à la suite de la fusion des municipalités de Lac-des-Aigles et de Saint-Guy le 31 juillet 2024



Notice bibliographique suggérée

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2024). « Septembre 2024 », *Modifications aux municipalités du Québec*, [En ligne], L'Institut, p. 1-6. [statistique.quebec.ca/statistiques/divisions-territoriales/bulletins/modifications-municipalites-sept2024.pdf].

Ce bulletin a été réalisé à l'Institut de la statistique du Québec par :

Maxime Keith

Direction de la protection et de l'optimisation des données administratives :

Jimmy Baulne

Révision linguistique et édition :

Direction de la diffusion et des communications

Pour plus de renseignements :

Centre d'information et de documentation
Institut de la statistique du Québec
200, chemin Sainte-Foy, 3^e étage
Québec (Québec) G1R 5T4

Téléphone :

418 691-2401

1 800 463-4090 (Canada et États-Unis)

Courriel : cid@stat.gouv.qc.ca

Site Web : statistique.quebec.ca

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec
4^e trimestre 2024
ISSN 1715-6408 (en ligne)

© Gouvernement du Québec

Institut de la statistique du Québec, 1989

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec. statistique.quebec.ca/fr/institut/nous-joindre/droits-auteur-permission-reproduction